



## inondation sur mon terrain

Par **nico76110**, le **09/02/2012** à **13:54**

bonjour,

J'ai acheté un terrain au mois d'août 2011, en septembre, après de fortes pluies, je me suis aperçu que le terrain était inondé sur une bonne partie et qu'il y avait une buse qui passait sous la route pour arriver dans mon terrain. les eaux de pluies traversent donc mon terrain de part en part et se déversent dans une béttoire situé dans le champ à coté.

Le maire était au courant de ce passage d'eau mais ne veux pas en entendre parler, l'ancien propriétaire non plus.

On nous a suggéré de créer un fossé pour laisser les eaux passées ou de vente cette partie de terrain mais de ne surtout pas boucher la buse.

Ce n'ai pas a moi de payer les travaux et j'ai comme acheté le terrain car il me plaisait c'est pas pouden revendre une partie.

Que puis-je faire? y a t'il un recours ou une indemnisation?  
merci de votre réponse